

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 22824**

### Intitulé

MASTER : MASTER à finalité Professionnelle - Sciences, Technologies, Santé - Mention : Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises (MIAGE) - Spécialité : Nouvelles Technologies et Direction de Projets (NTDP)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Nice Sophia Antipolis Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université Nice Sophia Antipolis, Recteur de l'académie de Nice

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission, 326p Informatique, traitement de l'information (organisation, gestion)

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le master MIAGE spécialité NTDP forme des cadres aptes à appréhender les différents problèmes que posent la conception et le développement de systèmes d'information (incluant les systèmes de décision et de connaissances) au sein d'une organisation. Ces problèmes d'ingénierie de systèmes d'information sont abordés à travers des compétences technologiques et organisationnelles affirmées. La personne certifiée :

supervise les études et développements en systèmes d'information

conçoit et met en œuvre les systèmes d'information

assure et assiste la maîtrise d'œuvre

assiste la maîtrise d'ouvrage

définit l'architecture et l'urbanisation des systèmes d'information

assure le consulting et l'audit en systèmes d'information

réalise l'intégration des applications

administre les bases de données

administre les systèmes d'information

définit et déploie les éléments de sécurité du système d'information

participe à la conduite du changement au sein de l'organisation.

Les titulaires d'un master MIAGE spécialité NTDP peuvent se prévaloir de compétences techniques, de compétences méthodologiques, de compétences organisationnelles, de compétences comportementales.

#### Compétences technologiques :

maîtrise des systèmes et outils informatiques : systèmes d'exploitation, réseaux, systèmes de gestion de base de données, compilateurs, progiciels de gestion intégrée, environnements de développement et de déploiement

maîtrise de la programmation dans différents langages et contextes

maîtrise des technologies du Web.

#### Compétences méthodologiques :

maîtrise des méthodes pour concevoir et mettre en œuvre des systèmes d'information : méthodes systémiques, méthodes orientées objet, approches par patrons, approches par composants et services

capacité à comprendre et à modéliser les processus métiers et à élaborer des solutions informatiques pour les piloter et les gérer

capacité à concevoir et mettre en œuvre un système d'information

capacité à modéliser une vision globale des différentes applications d'un système d'information, à étudier leurs interactions, à les urbaniser, à favoriser leur interopérabilité, à les intégrer

capacité à appliquer des méthodes de gestion de projets et à intégrer une démarche qualité

capacité à administrer les données d'une entreprise

capacité à améliorer le fonctionnement d'un système d'information : améliorer les performances, minimiser les coûts d'investissement et de fonctionnement.

#### Compétences organisationnelles :

capacité à comprendre le contexte d'une organisation et à inscrire son action dans une stratégie collective

capacité à élaborer des scénarios et des plans d'action

capacité à travailler en équipe

capacité à organiser et à planifier la production collective, à respecter les échéances.

#### Aptitudes comportementales :

capacité à écouter, dialoguer, argumenter, convaincre

capacité à réagir et à anticiper

capacité à impliquer les acteurs  
 capacité à établir des synergies entre les individus, entre les services  
 capacité à travailler dans un contexte international.

**Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat**

Les banques et les sociétés d'assurance,  
 Les entreprises de distribution,  
 Les entreprises de transport de personnes et de marchandises,  
 Les agences et organismes de tourisme,  
 Les organismes de santé et d'aide à la personne,  
 Les ministères et les agences gouvernementales

**Les titulaires du diplôme peuvent exercer les emplois suivants :**

ingénieurs d'études et développement en systèmes d'information  
 ingénieurs concepteurs en systèmes d'information  
 chefs de projets maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage  
 architectes et urbanistes de systèmes d'information  
 consultants et auditeurs en systèmes d'information  
 ingénieurs en décisionnel  
 intégrateurs d'applications  
 administrateurs de données

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

M1801 : Administration de systèmes d'information  
 M1802 : Expertise et support en systèmes d'information  
 M1803 : Direction des systèmes d'information  
 M1805 : Études et développement informatique  
 M1806 : Conseil et maîtrise d'ouvrage en systèmes d'information

**Modalités d'accès à cette certification**

**Descriptif des composantes de la certification :**

Les composantes de la certification sont les Unités d'Enseignements décrites dans la liste ci-après.  
 Ces unités peuvent être acquises par la formation ou la validation des acquis (VAE).  
 Le master se compose de deux semestres de master 1 et deux semestres de master 2.  
 Le master s'obtient en préparant des UE (Unités d'Enseignement) organisées sur 4 semestres pour un total de 120 ECTS.  
 Le bénéfice des UE acquises peut être conservé selon les règles de capitalisation en vigueur.  
 Plusieurs modalités de formation sont possibles : formation initiale en deux ans, formation en alternance (pour le master 2 uniquement) et formation continue.

Les contenus pédagogiques des UE sont répartis dans les pôles suivants :

Méthodes et outils mathématiques pour l'informatique et l'organisation des entreprises : logique, mathématiques pour l'informatique, probabilités et statistiques, analyse et fouille des données, théorie des graphes, recherche opérationnelle notamment.

Sciences et technologies de l'informatique : systèmes d'exploitation, réseaux et protocoles, algorithmique et programmation, apprentissage de différents types de programmation et de langages, technologies XML et langages du Web, bases de données et entrepôts de données, architectures réparties, intelligence artificielle, sécurité des systèmes et des réseaux notamment.

Ingénierie des systèmes d'information : méthodes de conception des systèmes d'information, patrons de conception, approches pour l'interopérabilité et l'intégration des applications, composants et services, gestion de projets, ingénierie des besoins, modélisation d'entreprise et de processus, modélisation de la connaissance d'entreprise notamment.

Gestion des entreprises et des organisations : économie générale et industrielle, droit de l'entreprise et de l'informatique, comptabilité, contrôle de gestion, gestion de production, marketing, gestion des ressources humaines, gestion stratégique d'une organisation, conduite du changement notamment.

Techniques de communication écrite et orale, langues vivantes notamment.

Professionnalisation : projets, stages, élaboration du dossier personnel, préparation à l'insertion professionnelle notamment.

Le bénéfice de l'acquisition d'une composante (unité) par la VAE ou par la formation est illimité.

**Validité des composantes acquises : non prévue**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est composé d'enseignants chercheurs, d'enseignants, de chercheurs ou de personnels qualifiés ayant contribué aux enseignements ou choisis en raison de leur compétence sur proposition des personnels chargés de l'enseignement.
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Idem statut d'étudiant

En contrat de professionnalisation	X	Idem statut d'étudiant, pour le Master 2 uniquement.
Par candidature individuelle	X	Possibilité pour tout ou partie du diplôme par VES ou VAP.
Par expérience dispositif VAE	X	Le jury est composé d'enseignants, enseignants-chercheurs et de professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
	<p>Diplôme Master M2 MIAGE spécialité NTDP délocalisé au Maroc à l'EMSI à Casablanca et à Rabat. L'université assure 50% des enseignements et participe aux jurys de recrutements et diverses soutenances. Les jurys de délibération sont fait à Nice.</p> <p>Accord entre l'université et l'EMSI depuis 1988, et régulièrement mis à jour et signé par les deux partenaires.</p>

## Base légale

### Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 29 décembre 2014 relatif aux accréditations de l'Université de Nice à délivrer les diplômes nationaux n° 20080707.

### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Le décret N°2013-756 du 19/08/2013 articles R.613-33 à R.613-37.

### Références autres :

## Pour plus d'informations

### Statistiques :

Statistiques d'insertion disponibles auprès de l'observatoire de la vie étudiante (UNICEPRO~OVE).

<http://unice.fr/unicepro/enquetes-et-statistiques/>

### Autres sources d'information :

Université Sophia Antipolis (Nice) (UNS) : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Alpes-Maritimes ( 06) [nice]

[Université de Nice Sophia-Antipolis](#)

### Lieu(x) de certification :

Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Alpes-Maritimes ( 06) [Nice]

IUP MIAGE - Bâtiment Lucioles - 1645 route des Lucioles - 06410 Biot

### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IUP MIAGE - Bâtiment Lucioles - 1645 route des Lucioles - 06410 Biot

### Historique de la certification :

Arrêté de création des maîtrises MIAGE en France : 10 septembre 1970

Création de la maîtrise MIAGE de l'université en 1971

Transformation de la maîtrise MIAGE en IUP MIAGE en 1995